



Valorisation des déchets

Qu'est-ce que la valorisation des déchets?

Le concept de valorisation des déchets est né de l'idée que l'entreprise doit considérer ses déchets comme une **ressource à exploiter** et non comme des rebuts dont il faut se débarrasser!

En effet beaucoup de matériaux sont réutilisables dans diverses applications après leur fin de vie attribuée. On peut distinguer deux grandes familles de valorisation :
La **valorisation matière** qui consiste à recycler le produit et la **valorisation énergétique** qui permet de dégager de l'énergie (chaleur, électricité) d'un déchet.

En 2004 :

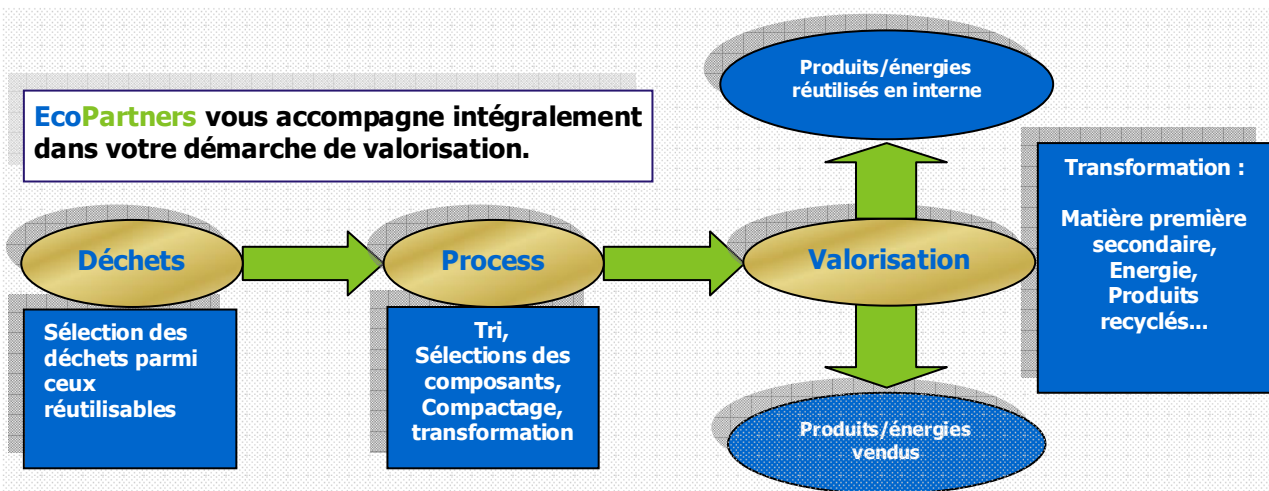
7,6 millions de tonnes de déchets d'emballages ont été valorisées (recyclage matière + valorisation énergétique), soit 61 % du gisement global des déchets d'emballages.

L'incinération de 12 millions de tonnes de déchets a permis de produire 3 800 GWh Electrique et 10 085 GWh Thermique.

1,73 millions de tonnes de compost ont été produites à partir de déchets végétaux.

Source : © ADEME - Les déchets en chiffres - Edition 2007

La valorisation des déchets, comment ça marche?



EcoPartners trouve les meilleures filières de valorisation de vos déchets.

Suivant votre activité et le type de déchets générés par celle-ci, nous nous faisons fort de trouver leurs meilleurs cours de rachat –dès que possible en recherchant les solutions les plus **créatrices de valeur** et respectueuses de **l'environnement**- et de vous amener à les valoriser au mieux, en développant de la valeur à partir de postes de coûts.

Nous vous accompagnons dans une formation au **tri sélectif** (première étape nécessaire à toute valorisation) et nous intervenons ensuite dans le processus de valorisation pour établir un **diagnostic déchet** afin de connaître vos types de déchets, leur composition, les volumes (activité rentable ou non grâce aux économies d'échelle potentielles) et de trouver les possibilités de réutilisation des déchets dans votre organisation (les conserver ou les revendre, créer une source d'énergie, donner une 2ème vie à vos rebuts, démanteler le déchet pour réutiliser les matières premières...).

Grâce à notre **expertise** et notre **réseau de partenaires**, nous vous apportons la solution la mieux adaptée (à l'aide d'échantillonnage, de tests...).



Pourquoi valoriser ses déchets?

80 % des déchets non dangereux produits par les entreprises industrielles et commerciales de 10 salariés et plus sont valorisés, qu'en est-il des vôtres?

Des avantages économiques

Valoriser ses déchets à l'aide d'EcoPartners c'est :

-Réaliser une plus-value grâce à vos déchets :

Vos déchets sont exploitables, grâce à la valorisation vous bénéficiez d'une source de **revenu supplémentaire** en les commercialisant ou en vendant vos rebuts transformés en énergie et réduisez vos postes de coûts.

-Donner une 2ème vie à vos déchets :

Plus rien n'est gâché, vos déchets sont réemployés pour **vos besoins** (extraction de la matière première du déchet afin de la réutiliser dans le processus de production, recyclage afin de recréer un produit...)

-S'en servir comme source d'énergie :

Au regard de la **pénurie constante** des matières premières énergétiques (gaz, pétrole,...) il est nécessaire de trouver des sources d'énergie alternative, vos déchets sont exploitables pour la production d'électricité et de chaleur.



Un engagement environnemental

-Un premier pas vers le développement durable :

La valorisation des déchets constitue une des premières étapes de l'engagement environnemental de votre société et permet de **majorer l'image de votre entreprise** auprès des différents interlocuteurs (clients, fournisseurs, médias,...) de plus en plus exigeants en termes d'éthique et de respect de l'environnement.

-Une préservation de l'environnement :

La valorisation des déchets s'inscrit dans une démarche de **développement durable**, en outre, la valorisation de certains contribue à limiter des dégagements nocifs pour l'environnement (valorisation du biogaz...)

-Une anticipation de la réglementation :

Au niveau européen et national, de nombreuses mesures environnementales sur l'émission de déchets voient le jour et vont très bientôt devenir des **obligations réglementaires**. La valorisation permet de répondre aux exigences en matière de restriction environnementale grâce à une compensation des rebuts.

